

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'homme

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Sciences de l'éducation* a été ouverte en 2011/2012 à la faculté de sciences de l'éducation du collège sciences de l'homme de l'université de Bordeaux. Elle est composée de trois spécialités : *Diffusion des savoirs et publics en difficulté* (qui est elle-même divisée en deux parcours *Cultures, éducation et diffusion des savoirs* et *Éducation, prévention en milieu scolaire et non scolaire*) ; *Recherches en didactiques disciplinaires* (qui comprend quatre parcours Parcours 1 : *Français* - Parcours 2 : *Langues vivantes étrangères* - Parcours 3 : *Mathématiques et sciences* - Parcours 4 : *Information et communication* (ce parcours n'a jamais vu le jour) et *Responsable Formation Insertion*. Les deux spécialités à vocation recherche intitulées *Recherches en didactiques disciplinaires* et *Diffusion des savoirs et publics en difficulté* sont assurées en partenariat avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation d'Aquitaine (ESPE, ex-Institut universitaire de formation des maîtres, IUFM).

Cette formation pluridisciplinaire à et par la recherche adossée au laboratoire Cultures - Éducation - Sociétés - LACES (Equipe d'accueil 4140) vise l'insertion professionnelle de ses étudiants par une spécialisation progressive et un haut niveau de culture dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche, notamment par des enseignements en psychologie sociale, en sociologie de l'éducation, en anthropologie de l'éducation, en didactique disciplinaire. Les métiers ciblés sont ceux de la formation et de la recherche au sens large : professions liées au système scolaire et à l'enseignement supérieur ; au milieu carcéral ; à la prévention ; aux ressources humaines en entreprise ; à la formation de personnels et de cadres et toute institution dont l'activité repose sur la diffusion des savoirs.

De 2011 et 2013, les effectifs de la première année de master (M1) sont de 72 à 82 inscrits. En seconde année (M2), ils sont d'une quarantaine d'inscrits.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de formation du master sont clairement énoncés. Ils répondent à la diversité des publics en formation initiale, en reprise d'études ou en reconversion et à la diversité des débouchés professionnels possibles (23% d'étudiants en formation continue en 2013/2014, 36% d'étudiants salariés et 16% d'étudiants étrangers). L'organisation du cursus commence par l'acquisition d'un tronc commun sur deux semestres mais les compétences génériques de ce socle ne sont pas explicitées dans le dossier. Le cursus évolue progressivement vers trois spécialisations dont les compétences spécifiques sont déclinées : un semestre 1 de formation générale commune, un semestre 2 d'orientation par le choix d'enseignements optionnels, une deuxième année avec spécialités et parcours en semestre 3 et 4. Les enseignements d'épistémologie et de méthodologie sont mutualisés pour l'ensemble des spécialités en M2 et correspondent à 1/3 de la formation. Le peu de précisions sur les contenus spécifiques des unités d'enseignement ne permet pas d'apprécier leur adéquation aux objectifs de la formation.

Le master fait l'objet d'un partenariat avec le master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) d'Aquitaine, pour deux spécialités recherche : *Diffusion des savoirs et publics en difficulté* et *Recherches en didactiques disciplinaires*. Il n'y a pas d'autres collaborations avec les formations du champ. La concurrence entre les filières est mentionnée, notamment avec l'ouverture au sein du master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation d'une spécialité intitulée *Pratiques et ingénierie de la*

formation . Cette concurrence expliquerait l'absence d'étudiants dans la spécialité Recherches en didactiques disciplinaires . La spécialité Responsable formation insertion, ouverte sous forme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en 1991, puis transformée en 2003 avec le passage en master, montre des coopérations avec de nombreux représentants des milieux socio-économiques et un autre laboratoire (Centre de formation d'apprentis de branche ; Collectivité territoriale ; Syndicats professionnels ; Organisme consulaire ; Centre Emile Durkheim de La Rochelle). Il existe des liens avec les professionnels (rencontres de préprofessionnalisation), un partenariat en cours pour la spécialité Diffusion des savoirs et publics en difficulté avec l'Institut Régional du Travail Social et des interventions dans les formations du Pôle de l'enseignement supérieur musique / danse. Le dossier ne mentionne pas le statut, la fonction et la place qu'occupent ces professionnels dans la formation et l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs du département de sciences de l'éducation, d'intervenants professionnels et de chargés de cours docteurs. S'y ajoutent des enseignants de Bordeaux IV intervenant exclusivement dans la spécialité Recherches en didactiques disciplinaires, des enseignants-chercheurs sociologues intervenant dans la spécialité Responsable formation insertion et la secrétaire du département. Le pilotage de la formation est assuré par des enseignants titulaires du département lors de réunions plénières mensuelles relatives à l'ensemble de l'offre de formation du département, donnant lieu à des bilans non exploités dans le dossier. Les réunions avec les chargés de cours et les intervenants professionnels sont bisannuelles. Si les étudiants ne sont pas conviés aux réunions pédagogiques, des réunions de prérentrée et inter-semester sont organisées à leur attention. Des conseils de perfectionnement des spécialités se réunissent sans renseignements sur les orientations qu'ils suggèrent. Ils sont composés des responsables de mention (deux), des responsables de spécialités (deux) et de parcours (cinq), des représentants étudiants (deux en première année de master et deux en deuxième année de master) pour les spécialités Recherches en didactiques disciplinaires et Diffusion des savoirs et publics en difficulté et du responsable de la mention, du responsable de spécialité, du responsable pédagogique, de trois enseignants (deux professionnels et un maître de conférences), deux représentants étudiants pour la spécialité *Responsable formation insertion*.

Les effectifs en M1 marquent une légère augmentation entre 2011 et 2013 (de 72 inscrits en 2011/2012 à 82 inscrits en 2013/2014) malgré une baisse en 2012-2013 et une légère diminution du nombre d'inscrits en M2 sur les mêmes années (de 41 inscrits en 2011-2012 à 34 en 2013-2014). Les données disponibles viennent des services centraux de l'université et sont partielles. Quant au devenir des diplômés deux enquêtes effectuées à 30 mois de l'obtention du diplôme, l'une en 2011 pour les diplômés de 2008/2009, et l'autre en 2012 pour les diplômés 2009/2010 rendent compte d'un taux de réponse conséquent. Le taux d'emploi est stable (86% en 2008 -2009 et 63% en 2009 -2010), 2/3 sont en catégorie A, moins de 20% sont au chômage à l'issue du master. Le taux de diplômés en emploi stable qui fléchit grandement entre 2008/2009 et 2009/2010 devrait conduire l'équipe à s'interroger sur les causes de cette tendance surtout si le niveau d'emploi touché concerne la catégorie A. Toutefois, ce taux n'est ni actualisé, ni décliné selon les spécialités (sauf dans le dossier champ pour la spécialité - *Responsable formation insertion* : 87,5%). La nature des emplois occupés est considérée comme inconnue dans le dossier principal et les emplois accessibles à l'issue de la formation sont précisés dans les annexes descriptives aux diplômes ce qui semble contradictoire. Il n'est pas fait mention du nombre d'inscrits en doctorat à l'issue du master de sciences de l'éducation. L'insertion à l'issue d'un master recherche, présentée dans le dossier champ de manière globale sans précision pour la discipline, n'est pas indiquée dans le dossier de la mention. Les taux de réussite en master sont exposés dans le dossier champ : 23,3% pour le master en deux ans (cohorte 2009) ; 31,3% pour le master en trois ans (cohorte 2008). Le faible taux s'explique par le passage de la première année de master à la deuxième année (cf. dossier champ) alors que la seule réussite en deuxième année de master est de 87%.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Adossé au laboratoire Cultures - Éducation - Sociétés - LACES (Equipe d'accueil 4140), le master propose des stages, fait intervenir les chercheurs dans les enseignements (séminaires, travaux d'étude et de recherche, suivi d'étudiants), organise des visites et des coopérations avec le personnel de la bibliothèque universitaire sont mises en œuvre. Ces liens sont néanmoins plus étroits avec la spécialité <i>Diffusion des savoirs et publics en difficulté</i> qu'avec la spécialité <i>Responsable formation insertion</i>.</p>
------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Place de la professionnalisation	L'intervention de professionnels dont la liste est absente du dossier marque une volonté de professionnaliser les études. Des échanges au cours des conseils de perfectionnement permettent de mener une réflexion sur l'adéquation entre la formation et la réalité des métiers, sur la préprofessionnalisation et sur sa traduction dans les enseignements. La validation des unités d'enseignements est considérée comme la marque de l'acquisition des compétences sans étapes intermédiaires de régulation, par exemple à travers l'élaboration d'un portefeuille de compétences. L'accès à la formation par validation des acquis professionnels est possible de même que sa validation par validation des acquis de l'expérience mais aucun chiffre ni profil de candidats n'est fourni.
Place des projets et stages	La formation comporte des stages en première année de master : 108h <i>Diffusion des savoirs et publics en difficulté</i> à 164h <i>Responsable formation insertion</i> minimum ; deuxième année de master; 108h et 450h comme le confirme en partie l'annexe descriptive au diplôme. Ces stages font l'objet d'une unité d'enseignement spécifique et d'un encadrement par les enseignants. La nature du stage varie selon les spécialités. Pour les spécialités <i>Diffusion des savoirs et publics en difficulté</i> et <i>Recherches en didactiques disciplinaires</i> , les stages servent de terrain de recherche et sont articulés avec le travail d'études et de recherche. Pour la spécialité <i>Responsable formation insertion</i> c'est un rapport de stage avec soutenance orale en présence du maître de stage validé par 12 crédits ce qui montre son importance dans le cursus. Les stages peuvent être effectués en Europe sans que le dossier mentionne où et dans quel secteur alors que le dossier champ indique les pays partenaires. Ils sont encadrés et évalués lors d'une soutenance. La formation ne comporte pas de projet tutoré.
Place de l'international	Cette place est absente sauf pour quelques mobilités Erasmus non précisées dans le dossier du master et mentionnées dans le dossier champ.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'origine des étudiants reste peu connue malgré le nombre affiché de 25% d'étudiants salariés dans les groupes. L'information passe par une plaquette diffusée aux établissements du secondaire et du supérieur et la sélection se fait sur dossier par une commission sans précision des conditions et des critères. L'attractivité de la formation dans le champ n'est pas développée en particulier avec l'arrivée d'étudiants formés dans d'autres cursus. Un projet de partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social, des passerelles sont définies de manière réciproque aux niveaux licence et master.</p> <p>Le principe d'une double inscription Institut Régional du Travail Social- IRTS /Université de Bordeaux est à l'étude pour les étudiants en échec au niveau licence 3ème année à l'IRTS. Quant au système d'orientation/réorientation il paraît peu formalisé au niveau master et se limite à présenter la formation en 3ème année de licence et en début d'année de première année de master. Le dossier ne présente pas d'autres dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants suivent deux unités d'enseignements <i>Technologies de l'information et de la communication</i> en première et deuxième année de master. Le département est impliqué dans la préparation au Certificat informatique internet et est utilisateur des outils de la plate-forme de l'établissement sans précision des modalités.
Evaluation des étudiants	Les jurys sont constitués d'enseignants du département et des professionnels pour la spécialité <i>Responsable formation insertion</i> . Ils se réunissent pour statuer sur le semestre, l'année, le diplôme, et sur la sélection des candidatures pour entrer en deuxième année de master. Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et présentées aux étudiants à la rentrée. La compensation se fait au sein du semestre et entre semestres. La

	diversité et l'adaptation des modalités de contrôle des connaissances aux publics constituent un point fort peu vérifiable dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique est sans objet dans le dossier car elle n'est pas abordée.
Suivi des diplômés	<p>Les différents éléments chiffrés communiqués dans le dossier de la mention présentent les résultats sur le devenir des diplômés de deuxième année de master en poursuites d'études et en insertion professionnelle sur les deux années 2008-2009 et 2009-2010, sans toutefois pouvoir différencier les spécialités et options. Leur exploitation ne peut être que partielle.</p> <p>Le taux de diplômés en emploi stable qui fléchit grandement entre 2008-2009 et 2009-2010 passant de 86% à 63% interroge sur les causes de cette tendance, surtout lorsque cela touche le niveau cadres/catégorie A.</p> <p>20% des diplômés poursuivent en doctorat en 2009-2010, ce qui constitue un taux intéressant. Le souhait de soutenir la constitution d'une association d'anciens étudiants va dans le sens d'une amélioration du suivi de l'insertion.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Deux conseils de perfectionnement, dont la composition a été indiquée précédemment, se réunissent avec regroupement des spécialités <i>Diffusion des savoirs et publics en difficulté</i> et <i>Recherches en didactiques disciplinaires</i> et pour <i>Responsable formation insertion</i> deux à trois fois par an mais il conviendrait de fixer les modalités d'application de leurs suggestions pour faire évoluer la formation. Le pilotage est renforcé par les réunions mensuelles de l'équipe pédagogique. Le compte-rendu de chaque réunion n'est pas exploité dans le dossier. Les procédures d'évaluations des enseignements proposées par le niveau central sont utilisées mais ne semblent pas répondre aux attentes de l'équipe.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La structuration générale de la mention pose clairement le principe de la spécialisation progressive au cours des quatre semestres de formation.
- La présence de stages aux deux années du cursus et l'implication de l'équipe pédagogique dans la préparation, le suivi et l'évaluation de stages montrent le caractère professionnalisant de la formation.
- La généralisation des conseils de perfectionnement et l'organisation de réunions pédagogiques constituent un atout de pilotage du master.

Points faibles :

- L'absence de données précises et fiables pour piloter la formation malgré des indicateurs globaux : origine des étudiants, devenir, insertion professionnelle ne permettent pas des analyses affinées selon les spécialités et les options du master.
- Le déséquilibre entre les spécialités, dans le passage de la première à la seconde année de master révèlent un problème de pilotage tant dans l'établissement que dans la mention.

- De manière générale, l'innovation pédagogique et l'adaptation à des publics spécifiques, l'intégration du numérique comme outil et méthode pédagogiques, paraissent relativement délaissés dans toutes les spécialités et les étudiants peu associés aux réflexions.
- La place de l'international tant dans les enseignements que dans les partenariats est à institutionnaliser ce qui pourrait enrichir la formation.

Conclusions :

Les données sur la formation sont trop succinctes pour en apprécier la portée. L'absence de renseignements sur les spécialités renforce ce sentiment d'imprécision. La relative stabilisation des effectifs prouve que cette formation a trouvé son public. Des disparités fortes existent néanmoins entre les spécialités, ce qui nécessiterait un rééquilibrage voulu par l'équipe, de même qu'entre l'année de première et deuxième année de master. L'absence de données ne lui permet pas à ce jour de définir les orientations qui modifieraient ces points. Le développement d'une dimension internationale institutionnalisée permettrait une nouvelle envergure.

Les relations et les partenariats avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation d'Aquitaine mériteraient d'être clarifiés pour redéfinir des logiques de coopération et de complémentarité des compétences entre les porteurs de formations master métiers de l'enseignement de l'éducation (notamment la formation mention *Pratique et ingénierie de formation* (PIF)) et les porteurs de formations *Sciences de l'éducation* dans les spécialités concernées, notamment pour la spécialité *Recherches en didactiques disciplinaires* qui n'a pas d'avenir en l'état pour le public des sciences de l'éducation. L'engagement vers un nouveau partenariat avec l'Institut régional du travail social doit être encouragé et constituera un avantage pour ancrer la formation dans son territoire.

En plus de ces initiatives qui peuvent contribuer à enrichir la réactivité de cette formation aux transformations des contextes socio-politique et socio-économique, une dynamique pédagogique modernisant les outils et les méthodes et associant les étudiants aux réflexions sur l'évolution du master mériterait d'être impulsée.

Éléments spécifiques des spécialités

"L'université ayant fait le choix de ne pas développer ses dossiers par spécialité, il n'est donné ici que la grille se rapportant à la mention".

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.